

## **Rapport du CFO à la suite de la réunion des Producteurs de poulet du Canada le 1<sup>er</sup> juin 2016**

Lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> juin 2016, tenue à Ottawa, les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont approuvé des allocations de +2 % pour la période A-139 (4 septembre au 29 octobre) et de +3 % pour la période A-140 (30 octobre au 24 décembre), par rapport à la base rajustée.

Les recommandations de Chicken Farmers of Ontario (CFO) pour les périodes A-139 et A-140, tout comme lors des périodes antérieures, avaient été encadrées par une politique publique « d'intérêts équilibrés » et s'inspiraient d'une analyse générale quantitative et qualitative du marché. Le CFO fait la promotion active d'un processus décisionnel objectif et centré sur les faits et appuie ses recommandations en utilisant les données commerciales de tierces parties pour établir des prévisions sur la demande des consommateurs. Après avoir réalisé une analyse factuelle des marchés de consommation parmi plusieurs réseaux de consommateurs et consulté les intervenants de l'industrie, le CFO a établi que la production de poulet maintient une croissance supérieure aux normes historiques. En appuyant une hausse supérieure, le CFO a de nouveau souligné l'importance, pour le système de gestion de l'offre, de répondre à la demande des consommateurs.

La forte consommation de poulet par rapport aux autres protéines de viande représente un virage important dans ce marché et laisse entrevoir des perspectives de croissance durable à long terme pour l'industrie du poulet. Ces perspectives de croissance découlent des préférences de consommation pour des protéines plus saines, propices à une croissance à long terme lente mais prononcée, ainsi que des manques à court terme en matière d'approvisionnement des autres protéines de viande.

Cet approvisionnement déficient des autres types de viandes a très fortement contribué à une croissance rentable de la production poulet au cours des deux dernières années. Comme prévu, le déficit d'approvisionnement des autres viandes a commencé à s'atténuer, mais l'approvisionnement de bœuf devrait prendre encore 12 à 18 mois pour revenir à la normale. Cette situation permettra la poursuite d'une croissance rentable supérieure de la production de poulet, bien qu'à un rythme moins soutenu que dans les dernières années.

Les allocations des PPC se traduiront pour l'Ontario par 56 187 720 kilogrammes éviscérés pour la période A-139 et 56 551 108 kilogrammes éviscérés pour la période A-140. Les allocations nationales de 2 % et 3 % représentent des allocations correspondantes de 2,5 % et 3,6 % pour l'Ontario, par rapport à la base rajustée des périodes A-139 et A-140, respectivement.

Maintenant que la quasi-totalité des allocations pour 2016 ont été décidées, le taux de croissance en Ontario devrait atteindre 4,8 % par rapport à la production de l'an dernier, en supposant un taux d'utilisation des contingents de 100 %.

L'Ontario s'engage toujours à déterminer les allocations pour deux périodes de contingents à la fois et prévoit que les allocations de volumes pour les périodes A-141 et A-142 seront établies au cours de la réunion du conseil d'administration des PPC le 27 septembre prochain.